

Dossier suivi par :
Pôle Réseaux et Proximité
Olivier ASTORGUE-BD-2023-42
03 85 77 50 88
olivier.astorgue@creusot-montceau.org

Madame Marie-Guite DUFAY
Présidente
Région Bourgogne Franche-Comté
4 Square Castan- CS 51857
25 031 Besançon

Objet : travaux de modernisation de la ligne ferroviaire Chagny - Nevers

Madame la Présidente,

Le 20 décembre dernier, lors d'une conférence de presse commune avec SNCF Réseau organisée à Montchanin, la Région a présenté les travaux de régénération de voie de la ligne ferroviaire entre Chagny et Nevers.

Ces travaux constituent, conformément aux conclusions de la commission nationale du débat public, la première étape de modernisation de cette ligne, avant son électrification mais également, je vous le rappelle l'interconnexion avec la ligne à grande vitesse au niveau de la gare TGV du Creusot Montceau, dossier sur lequel je n'ai pas besoin de vous rappeler le caractère stratégique pour le territoire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau ainsi que les territoires voisins et sur lequel les élus communautaires seront vigilants et intransigeants.

Lors de cette conférence de presse il a été annoncé que la régénération de ces 121 km de voies nécessitait la coupure totale de l'exploitation de la ligne ferroviaire Chagny-Nevers durant plus de 7 mois du 10 juillet 2023 jusqu'au 16 février 2024. Nombreux sont les habitants du territoire Creusot Montceau qui l'utilisent quotidiennement pour leurs trajets domicile-travail, tout comme en contre flux celles et ceux qui viennent travailler sur ce territoire, sans oublier les déplacements intracommunautaires encouragés par ce mode. Il en est de même pour les étudiants du territoire et ceux qui fréquentent les établissements d'enseignement supérieur depuis les départements voisins.

Ainsi, vous comprendrez que l'impact pour ce territoire de l'arrêt de la ligne, pendant une durée aussi importante, afin de réaliser ces travaux est immense en particulier pour les étudiants, les actifs et les acteurs économiques que ce soit en termes d'organisation ou d'impact financier potentiel pour ceux-ci en cas de report sur un autre mode. A l'heure de l'explosion des prix de l'énergie, notamment des carburants et où le report des déplacements vers d'autres modes que la route doit être plus que jamais encouragé, une coupure d'une telle durée n'est pas opportune.

Sans remettre en cause la qualité des études réalisées par SNCF Réseau, cette durée apparaît pour beaucoup très longue et je souhaiterais que puisse être explorées toutes les pistes pouvant conduire à une optimisation de la durée de coupure de la ligne ferroviaire, comme par exemple le recours à des travaux de nuit, comme cela est notamment le cas sur les lignes à grande vitesse.

Aux côtés de l'ensemble des élus du territoire communautaire, je serai particulièrement vigilant à ce que l'offre de substitution par cars durant cette période de coupure couvre parfaitement le besoin en déplacement qui est normalement assuré par le train. Il est indispensable que ce plan de substitution soit concerté avec les collectivités et que ce travail soit engagé et présenté au plus tôt.

Enfin, je serai particulièrement attentif à ce qu'un tel chantier soit source de retombées positives pour l'emploi et les entreprises du territoire.

Je vous remercie, en votre qualité d'autorité organisatrice de la mobilité régionale, de bien vouloir m'apporter les éléments de réponse aux différents points soulevés dont une copie est adressée à Monsieur le directeur régional de SNCF Réseau.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
David MARTI

